

ON S'ABONNE :
A Cahors, bureau du Journal,
chez A. LAYTOU, imprimeur,
ou en lui adressant franco un mandat
sur a poste.
PRIX DE L'ABONNEMENT :
LOT, AVEYRON, CANTAL,
CORREZE, LORDOGNE, LOT ET GARONNE,
TARN-ET-GARONNE :
Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr.
L'abonnement part du 1er ou du 16
et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

Le JOURNAL DU LOT est désigné pour la publication des Annonces Administratives du Département.

PRIX DES INSERTIONS :
ANNONCES,
25 centimes la ligne
RÉCLAMES,
50 centimes la ligne.
Les Annonces et Avis sont reçus
à Cahors, au bureau du Journal
rue de la Mairie, 6, et se paient
d'avance.
— Les Lettres ou paquets non
affranchis sont rigoureusement re-
fusés.
L'ABONNEMENT
se paie d'avance.
Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de
la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT.

Départ des Correspondances

SERVICE DES POSTES.

Arrivée des Correspondances

Table with columns: DATE, JOURS, FÊTE, FOIRES, LUNAISONS, DÉSIGNATION DES ROUTES, Clôture des chargements, Dernière levée (botte), DÉSIGNATION DES ROUTES, Arrivée des Courriers, Distribution en ville.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, le 17 Août 1864.

BULLETIN

Il paraît que le Sleswig-Holstein devra seul supporter les frais de la guerre. Cette nouvelle a soulevé, dans l'endroit, les protestations qu'il était facile de prévoir. Les journaux se font l'organe des sentiments de la population.

Les frais d'une guerre, s'écrie le Journal de Kiel, devront être payés par celui qui a provoqué la guerre. Le vainqueur peut, par générosité, faire abandon des frais; mais il ne saurait alors imposer à un autre pays l'obligation de payer à la place du vaincu.

Le roi Christian vient d'adresser à l'armée danoise une proclamation dans laquelle il explique les raisons qui l'ont porté à conclure la paix. En première ligne figure l'abandon des Etats signataires du traité de 1852.

« La guerre, dit le roi de Danemark, exige de lourds sacrifices et la paix a été achetée à des sacrifices encore plus lourds; mais le salut de la patrie veut qu'on préfère la paix à la continuation de la guerre. Je sais que l'armée était prête à reprendre la lutte, mais le résultat final ne dépend pas de nous et, pendant la lutte, une partie considérable du pays, qui est au pouvoir des ennemis, aurait à supporter une oppression qui amènerait sa ruine. C'est pourquoi nous avons dû chercher à mettre un terme à la guerre, même en cédant des parties du territoire qui, depuis un temps immémorial appartenaient au Danemark. Toutes nos espérances de secours ont été déçues et la supériorité de l'ennemi lui a donné la victoire. Le roi a été témoin du courage, de la vaillance et des fatigues de l'armée; il a vu ses hauts faits. Conservez l'amour du roi et de la patrie qui vous a guidé jusqu'ici. »

La proclamation n'est contresignée par aucun ministre.

Une dépêche de Berlin confirme la nouvelle du renvoi dans leurs foyers de tous les officiers et soldats qui ne figurent pas sur les cadres de guerre. Nous en serons quittes, cette fois, pour la peur. M. de Bismark ajourne ses projets de conquête sur l'Europe.

De graves désordres viennent d'éclater à Belfast. Pendant une semaine entière les troubles ont duré. Des maisons, des convents ont été saccagés. Une grande agitation règne dans le district. L'Evening-Standard dit que l'émeute de Belfast est d'origine protestante.

Le parti libéral l'emporte décidément en Belgique. Les scrutins du 11 lui donnent 64 voix contre 52. L'un des chefs du parti conservateur, M. Dechamps, n'a pas été réélu.

Les dépêches de New-York nous apprennent que Grant a fait sauter, le 30 du mois dernier, un fort confédéré à Pétersbourg. Un régiment confédéré aurait été entièrement détruit. La ligne des retranchements confédérés aurait été attaquée en même temps et serait tombée au pouvoir des fédéraux.

Pour le bulletin politique : A LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).
Copenhague, 13 août.

On lit dans le Berlingske :
Pendant l'armistice, le quartier-général de l'armée est transféré à Odensée.
En vertu d'une convention passé avec le commandant en chef des troupes austro-prussiennes, le passage sera permis aux personnes du civil entre le Jutland et la Fionie, avec des laissez-passer du commandant de place.
Hier, dans le Folksting, M. Hage a proposé de nommer une commission, chargée de faire un rapport sur les explications du gouvernement relatives aux préliminaires de paix et à l'armistice. M. Klein a présenté un amendement tendant à charger de ce rapport la commission des quinze.

sait il y a près d'un mois, et osez vous proclamer innocente des chimères que j'ai caressées. Osez soutenir que vous ne m'avez pas donné d'encouragements. »

Elle courba le front sous la justesse de ces reproches et n'essaya plus de contredire Raoul. Mais elle voulut au moins se défendre de l'accusation de coquetterie et de duplicité; elle ne pouvait se résoudre à lui paraître plus coupable qu'elle n'était.

« Pourquoi, demanda-t-elle humblement, supposez-vous que je n'étais pas sincère? Pourquoi me taxez-vous de trahison? »

— Pour ne pas vous soupçonner d'une faiblesse et d'une inconstance qui ne vaudraient guère mieux. Quelle estime un homme de cœur peut-il faire d'une femme versatile, dont les sentiments sans profondeur et sans énergie changent d'objet du jour au lendemain? Si vous m'avez aimé hier, vous m'aimeriez encore aujourd'hui.

— Mon Dieu, mon Dieu, c'est trop vrai! murmura-t-elle avec effroi. Je sens bien que l'amour ne meurt pas ainsi... Pardonnez-moi ma folie, Raoul, c'était vous que j'aimais.

— Que dites-vous? s'écria-t-il transporté. C'était moi que vous aimiez! Et l'amour ne meurt pas! Mais non, c'est impossible, j'ai mal compris, Valérie.

— Oh! reprit-elle douloureusement, depuis une demi-heure que vous me martyrisez, ma patience ne vous a-t-elle donc rien trahi?

— Silence! n'achevez pas, un pareil aveu com-

La proposition de M. Hage a été adoptée, avec l'amendement de M. Klein, par 56 voix contre 20.

On lit dans la Gazette de l'Allemagne du Nord :
Le gouvernement hanovrien déclare n'avoir eu aucune connaissance de l'occupation du Lanenberg par les troupes hanovriennes. Cette mesure l'a surpris lui-même. Elle a eu lieu par les ordres du général Kacke sur des instructions venues du gouvernement de Cresde.

Berne, 13 août.
Le général Dufour mande au conseil fédéral que la conférence internationale pour secours aux blessés terminera ses travaux au commencement de la semaine prochaine et que la plupart des Etats acceptent le concordat proposé.

On lit dans le Moniteur :
A l'occasion de la fête nationale du 15 août, 767 condamnés militaires ont éprouvé les effets de la clémence de l'Empereur, 491 de ces hommes ont obtenu la remise du restant de leur peine, et les 276 autres détenus une réduction sur la durée de leur condamnation.

Revue des Journaux

MONITEUR.

On écrit d'Athènes, le 3 août, au Moniteur :
« Les députés des îles Ioniennes sont arrivés au Pirée, le 31 juillet. Ils ont été reçus par le maire de la ville et une députation de l'Assemblée.

Un seul discours sans couleur politique, a été prononcé; aucune démonstration n'a troublé la tranquillité.

« Hier, les députés ont fait leur entrée à la Chambre et il a été procédé à la vérification de leurs pouvoirs. Aujourd'hui ils ont prêté serment. Après la prestation du serment, M. Valaorily, un des députés ioniens les plus influents, a pris la parole au nom de ses compatriotes : « Nous n'appartenons à aucun parti, a-t-il dit, nous sommes venus soutenir l'ordre et la royauté, nous sommes sans ambition, et je remets au président de la Chambre une déclaration écrite par laquelle nous nous engageons tous à n'accepter aucune place ou emploi

blerait la mesure : je vous mépriserais. »

Elle jeta un cri déchirant et se laissa tomber dans le fauteuil. Balmore, ému, s'assit à côté d'elle et poursuivit, après quelques instants de silence :

« Mes paroles sont dures, je le sais bien; c'est l'amertume de mon cœur qui déborde. J'aurais voulu éviter cette scène; en venant ici, j'espérais ne vous voir qu'en présence de M. Hérol et n'échanger avec vous qu'un adieu banal. C'est vous, Valérie, qui avez provoqué des explications; ne m'accusez donc point d'un manque de générosité si je vous dis toute ma pensée sans détour et sans réserve.

— Parlez, répliqua-t-elle; j'ai mérité ce châtiement et cette humiliation en sacrifiant mon amour...

— Oh! ne parlez pas de sacrifice, laissez-moi croire que vous ne m'avez jamais aimé, que vous vous abusiez sur vos sentiments ou que vous n'aviez pas le courage de détruire mes illusions. Je vous le répète, l'aveu de votre amour ne m'inspirerait plus que du mépris. Se fiancer à l'un quand on aime l'autre et qu'on sait qu'il vous aime aussi, c'est de la lâcheté et de l'hypocrisie. Ne m'objectez pas la volonté de votre père; il ne vous aurait pas contrainte si vous lui aviez déclaré net que vous ne pouviez pas être heureuse avec M. Maujardin. Mais pourquoi le lui auriez-vous dit? C'eût été un mensonge. Epouser le notaire ne vous déplaisait pas. Vous l'avez accepté de votre plein gré, et je ne sais vraiment pourquoi je m'en étonnerais. N'est-il pas riche? N'a-t-il pas une belle maison à Toulouse, une délicieuse villa aux environs? Sa femme ne sera-t-elle pas entourée de luxe? Ne brillera-t-elle pas entre les plus élé-

du gouvernement. Nous défendrons la justice et la légalité, convaincus que c'est le moyen de soutenir la monarchie. Nous nous élèverons contre tous ceux qui, dans un but d'intérêt personnel, feraient une opposition nuisible aux affaires et au gouvernement. » Il a terminé en remerciant les trois puissances de la protection accordée à la Grèce, et en témoignant particulièrement de la sympathie des îles Ioniennes pour la France. »

JOURNAL DES DÉBATS.

Le Journal des Débats commente, sous la signature de M. Camus, l'étrange article de la Gazette de la Croix. « Ce n'est plus à Londres ni à Paris, dit cette Gazette, c'est à Vienne et à Berlin que se décide aujourd'hui les destinées de l'Europe. » Aussi voilà qui est clair et net; ce n'est pas seulement la petite armée danoise que les troupes prussiennes ont vaincu dans les fameuses journées de Missunde et de Düppel, où elles combattait dix contre un; si les armées prussiennes ont triomphé du Danemark, la politique de M. de Brismak a triomphé de la France et de l'Angleterre les lauriers de Düppel ont effacé ceux de Solférino, c'est la Gazette de la Croix qui l'affirme, et le moyen de la contredire!

LA FRANCE.

Le Journal la France après avoir annoncé qu'il n'y aura pas cette année de discours politiques à l'ouverture des conseils généraux et que les présidents de ces assemblées, étant nommés par l'Empereur, ne peuvent que déférer au vœu qui leur sera exprimé à cet égard, fait observer que si, dans ces réunions ou se trouvent en contact les influences les plus élevées, on n'entend pas de barangues on s'entretient des affaires politiques, on échange des idées.

« Il se fait là, ajoute M. Garcin, un foyer d'opinions où chacun apporte son tribut et qui rayonne ensuite dans tout le pays.

« Cette année on n'aura à se communiquer que de bonnes impressions. A l'intérieur comme à l'extérieur, la France est grande, calme et libre. En présence d'une Europe profondément troublée, elle réserve sa force et son droit. Elle est en mesure à l'heure actuelle, de se

gantes? Vivent l'argent et les jouissances qu'il procure! »

Raoul allait s'échauffant et reprenait de plus en plus l'accent du sarcasme et d'une sourde colère. Valérie poussa une exclamation de douleur et se cacha le visage dans les deux mains. Sans y faire attention, Balmore poursuivit :

« Quelle folie à un obscur lieutenant sans fortune d'aspirer à la main de la plus belle femme de Toulouse! Ne faut-il pas qu'une perle soit enchâssée dans l'or? Le front d'une reine peut-il porter une autre parure que des diamants? Nous qui n'avons de fortune que notre épée, que sommes-nous donc pour oser lever les yeux sur elle? Nous sommes dignes tout au plus de baiser la poussière de ses pieds. Tant pis pour nous si nous avons une âme fière et un cœur sensible, et surtout si nous oublions que ces belles divinités sont de marbre. »

Il s'était levé et se promenait à grands pas, les regards enflammés de courroux. Tout à coup cette agitation se calma; il s'arrêta devant Valérie et reprit, avec une ironie glaciale :

« Vous me trouvez absurde, n'est-ce pas? Je vous fais pitié? J'agis en écolier, en enfant? Un homme ne s'empare pas sur ces incidents vulgaires de la vie, il se contente de les mépriser.

— A mon tour, Monsieur, dit Valérie, en se levant pâle et fière, je n'aurais plus que du mépris à opposer à vos injures. J'ai eu des torts, mais je les ai reconnus, j'ai humilié mon orgueil jusqu'à vous en demander pardon. Cela ne vous suffit point; vous voulez m'écraser sous le poids de la honte. Mais prenez-

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 17 Août 1864.

UN MARIAGE DE RAISON

PAR

LA VICOMTESSE DE LERCHY

6

CHAPITRE III

(Suite).

— Raoul! dit-elle en joignant les mains, épouvantée de cette explosion.

— Vous vous trompez de nom. Invoquez celui de M. Maujardin... A lui votre amour, à lui votre main, à lui votre beauté, à lui tous les rêves de votre cœur, tous les sentiments de votre âme.

Une poignante jalousie, une rage concentrée grondait dans la voix du lieutenant. Ce ton irrita Valérie; elle releva la tête et répliqua avec fierté :

« Eh bien, oui, tout cela lui appartient; je le lui ai donné, c'était mon droit.

— Comme c'était votre droit de me bercer d'espérances illusoire et de promesses mensongères.

— Que vous avais-je promis?

— Oh! à la rigueur, rien du tout; rien formellement. Mais rappelez-vous, Valérie, ce qui se pas-

La reproduction est interdite.

porter, avec une autorité irrésistible, partout où son honneur, ou son influence l'exigerait. Au milieu des compétitions que nous avons vu produire dans ces derniers temps, elle ne s'est engagée ni d'un côté, ni de l'autre; elle a laissé se débattre des antagonismes qui ne pouvaient l'atteindre, et elle s'est réservée pour la défense des grands intérêts, qu'elle n'abandonne jamais.

Le pays éprouve une satisfaction visible de cet état de choses. Il reconnaît sa sagesse et son orgueil dans cette politique ferme et prudente qui ne seconde aucune témérité, mais qui ne subit aucune défaillance.

C'est la paix, comme l'entend la France, la paix qui laisse sa dignité intacte, la paix qui la fait respecter et qui lui permet de choisir ses alliances, sans sacrifier ses intérêts et sans exagérer ses prétentions.

« A l'intérieur, l'état de la France offre aussi plus d'un motif de confiance et de satisfaction. Il s'est fait depuis quelque temps, dans les esprits, un apaisement remarquable. Il y a une tendance visible de rapprochement entre des hommes que le souvenir de nos discordes séparait naguère. Si les anciens partis ne sont pas encore éteints, ils sont dissous. S'ils ont des chefs, ils n'ont plus d'armée. L'Empire attire à lui de plus en plus toutes les situations dont il est la sauvegarde. »

LE CONSTITUTIONNEL.

Le Constitutionnel publie une correspondance de Munich qui reproduit, sous la signature de M. L. Boniface, constate les progrès que fait dans les esprits de l'autre côté du Rhin, l'idée de la triade :

« Ce plan, dont l'exécution aurait pour résultat une troisième puissance allemande ayant sa place distincte dans le pacte fédéral à côté de l'Autriche et de la Prusse, repose sur ces deux pensées dominantes. 1° Il faut que la triade s'appuie sur la France; 2° Il faut que l'Autriche se détache de la Prusse et fasse cause commune avec la triade. »

C'est une chose très remarquable, continue le correspondant, de voir l'espèce de popularité que la première de ces pensées a acquise dans les journaux allemands, sans qu'ils aient été retenue par la crainte de se rendre suspects de trahison. Sur ce rapport, il y a un changement très frappant dans l'opinion publique.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Chronique locale.

La fête du 15 août a été célébrée, à Cahors, avec beaucoup d'éclat.

La veille au soir vingt-et-un coups de canon annonçaient à la population la fête du lendemain. Les cloches des diverses paroisses unissaient leur joyeux carillon au bronze retentissant.

Au point du jour le canon réveillait les plus profondément endormis et leur permettait d'admirer un magnifique soleil brillamment paré pour la fête. Peu à peu la population s'agglomère, la foule devient compacte et animée sur tous les points.

A dix heures les autorités civiles et militaires, l'armée, l'université, les divers corps d'administration en costume officiel assistent à *Te Deum* chanté à la Cathédrale.

La revue du bataillon du 67^e, de la compagnie des sapeurs pompiers et des brigades de

y garde, Raoul — ici sa voix, lente et fermée, s'alterna tout à coup, et des larmes brillèrent dans ses yeux — prenez-y garde; la faiblesse dont je me suis rendue coupable est peut-être moins honteuse que la cruelle vengeance dont vous en tirez. »

A ces mots, elle fondit en larmes. Raoul la contemplait avec un attendrissement invincible et se reprochait tout bas le mal qu'il venait de lui faire.

« Valérie, répondit-il avec douceur, ces plaintes amères étaient la dernière explosion, le dernier cri de douleur et de rage d'un amour à l'agonie. Cette affreuse déception lui avait porté le coup mortel; mais avant d'expirer il se débattait encore dans une crise que ma fierté avait résolu de vous taire. Ne m'en veuillez pas de ce que les circonstances en ont décidé autrement. »

— O mon Dieu, quelle torture! murmura-t-elle, une main sur son cœur.

— Vous souffrez? dit le lieutenant avec tristesse; moi aussi, je souffre bien!... Ce moment de douleur, voilà donc ce qu'il y aura eu de commun entre nous! Un amour plus heureux l'aura bientôt effacé de votre souvenir. Moi, je vais chercher l'oubli dans une vie de hasards et de dangers. Adieu, soyez heureuse.

— Heureuse! répéta-t-elle en hochant la tête. Dans une union contractée sous de tels auspices!

Il se fit un long silence. Valérie s'abandonnait à ses pénibles réflexions, à ses regrets, aux reproches de sa conscience. Raoul luttait contre une tentation violente de se jeter à ses pieds et de lui crier: « Il

gendarmerie est ensuite passée sur les allées Fénelon. Le défilé des troupes a lieu devant les autorités aux cris répétés de: *Vive l'Empereur!*

A quatre heures la procession se met en marche; on y remarque M. de Pebeyre notre nouveau préfet, M. le Maire et le colonel de gendarmerie, le Président du tribunal civil, l'Inspecteur d'académie, le Proviseur du Lycée, etc.; tous les fonctionnaires des diverses administrations. Après la procession nos sociétés musicales viennent donner une sérénade à M. Bessières, maire de Cahors, dont S. M. a récompensé les services en le nommant chevalier de la Légion d'Honneur. La Société Ste-Cécile se rend ensuite à la Préfecture.

Il est huit heures et de brillantes illuminations signalent la fête du soir. L'Hôtel de la Préfecture, l'Hôtel-de-Ville, la Recette générale, étincellant de mille feux, font l'admiration de la foule immense qui se renouvelle sans cesse en ces lieux.

Le quai Sègur est bientôt envahi, une première fusée a donné le signal du feu d'artifice. Tirées sur les bords du Lot, les pièces, réfléchées par les eaux limpides, offrent un féerique aspect.

En même temps, sur les allées Fénelon, s'ouvre le bal champêtre; la musique retentit, de joyeux quadrilles se forment, les danses continuent bien avant dans la nuit.

Vers dix heures du soir, tandis que dans les salons de la Préfecture l'élite de la société cadurcienne se presse, rendant un légitime hommage à la grâce exquise de M^{me} de Pebeyre, à l'affabilité de notre premier magistrat, l'Orphéon de Cahors, par une délicate attention, vient y chanter ses plus beaux chœurs. M. le Préfet fait à nos chanteurs l'accueil le plus cordial.

Ainsi s'est vu dignement fêté, dans notre localité, le glorieux anniversaire que le 15 août rappelle à la France entière et que les populations habituées au bien-être sous le règne de Napoléon III, accueillent chaque année avec plus d'enthousiasme.

Par décret en date du 11 août, rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur a été nommé Chevalier, dans l'Ordre de la Légion d'honneur, M. Bessières, maire de Cahors.

Par décret impérial du 11 août conrant ont été nommés Président, Vice-Présidents et secrétaire du Conseil général du département du Lot.

Savoir :
Président : S. Exc. le Maréchal Canrobert.
Vice-Présidents : M. Deltheil, député, et M. le Comte Murat, député.
Secrétaire : M. Besse de Laromiguière, Vice-Président du tribunal civil de Cahors.

Par arrêté, en date du 17 du courant, M. le Préfet a ordonné la fermeture immédiate du cabaret-café tenu à Larnagol, arrondissement de Figeac, par le sieur Chalou (Jean-Joseph).

M. le Préfet vient d'accorder au sieur Masalou (Jean), de Cahors, une gratification, pour avoir sauvé, le 3 août courant, le nommé Vignier (Jean), de Gras, qui était en danger de se noyer dans le Lot.

en est temps encore, romps ce lien qui l'effraie, deviens ma femme! Mais la prudence, la fierté, la délicatesse lui interdisaient de réclamer un sacrifice qu'on lui ferait peut-être dans un moment d'exaltation et qu'on regretterait plus tard, un de ces sacrifices qui ne doivent être ni faits ni acceptés que par un amour entier, exclusif, pur de tout mélange et supérieur à tout autre mobile.

La raison triompha; Balmore sentit qu'il lui serait désormais impossible d'avoir pleine confiance en Valérie et qu'il ne possédait pas non plus ce qu'il fallait pour la rendre complètement heureuse. Cette conviction lui fit retrouver tout son calme, tout son empire sur lui-même, et ne lui laissa plus au cœur qu'un mélancolique regret de ses chères illusions perdues. Prenant la main de M^{lle} Hérol, il lui dit avec une tristesse grave et solennelle :

« Adieu... séparons-nous sans rancune et sans pensée amère, car Dieu sait si nous nous reverrons. Songez quelques fois à votre ami d'enfance; de mon côté, je me souviendrai de vous comme d'une amie. Tout le reste n'était qu'un beau rêve; oublions-le. »

Elle ne répondit que par un gémissement étouffé. Raoul pressa une seconde fois sur son cœur la main qu'il tenait, y déposa un baiser, puis la lâcha brusquement et se dirigea vers la porte. Après avoir fait quelques pas, il se retourna encore et s'écria à deux reprises :

« Adieu, Valérie ! »
Elle fit un mouvement comme pour le retenir; ses lèvres s'agitèrent, mais il n'en sortit aucun son; et la main qu'elle étendait vers le lieutenant retomba

Par décision du 10 août 1854, S. Exc. M. le maréchal de France, ministre de la maison de l'Empereur, a accordé, au nom de S. M., des secours aux parents des enfants nés le 16 mars 1856, dont les noms suivent :

Savoir :

Barra, (Théodore), instituteur à St.-Jean Lespinasse.....	100
Calmon (Pierre), institut., à St.-Félix	100
Rey (Pierre), à Lebreil.....	100
Grimal (Jean), à Cardailiac.....	100
Mazet (Pierre), garde-vigne à Vayrac (Dordogne).....	100

Statistique du Concours général

Les prix d'honneur au concours général ont été remportés par un élève né à Paris, un élève né à Rome, et un élève né à Metz.

Les élèves nés à Paris ont remporté 38 prix et 461 accessits.

Les élèves nés dans les départements ont remporté 50 prix et 141 accessits.

Les prix et les accessits se distribuent ainsi entre les départements :

p. a.	p. a.
Aisne, 3 8	Manche, 2
Algérie, 2	Marne, 4
Allier, 4 4	Marne (Haute), 4 2
Alpes (Basses-), 1	Meurthe, 3 3
Alpes (Hautes-), 1	Meuse, 4 2
Ardennes, 1 1	Moselle, 2 5
Aude, 1	Nievre, 4 4
Bouches-du-Rhone, 2 3	Nord, 4 1
Calvados, 1	Oise, 6
Cher, 2	Orne, 5
Corrèze, 1	Pas-de-Calais, 1
Côtes-d'Or, 3	Pyrénées (B-), 1
Dordogne, 2	Pyrénées-Orient., 2 1
Doubs, 3 3	Rhin (Bas-), 1
Drôme, 1	Rhin (Haut-), 3 1
Eure, 2 1	Rhône, 4 4
Eure-et-Loir, 4	Saône (Haute-), 1
Finistère, 1	Saône-et-Loire, 3 3
Gard, 1 1	Seine-et-Marne, 3 40
Garonne (Haute-), 3	Seine-et-Oise, 6 44
Gers, 1	Sèvres (Deux-), 1
Indre, 3	Somme, 2
Isère, 4 3	Tarn, 1
Jura, 4	Var, 4 4
Loir-et-Cher, 1 1	Vaucluse, 4 1
Loire, 4 2	Vienne, 1
Loiret, 1 5	Vienne (Haute-), 1
Lot, 2	Vosges, 1
Lot-et-Garonne, 4	Yonne, 6
Maine-et-Loire, 4 4	

Les élèves nés à l'étranger ont remporté 5 prix et 23 accessits.

Un garçon de 15 ans, de Lalbenque, était occupé ces jours derniers à vanner du blé, lorsque sa main négligemment posée fut prise par la machine. Grièvement blessé, P. a été transporté à l'hospice de Cahors, où des soins immédiats lui furent donnés par M. Caviole fils.

La direction des postes vient de publier l'avis suivant, concernant l'envoi des journaux en Russie :

Le public est informé que, d'après la législation en vigueur dans l'empire russe, l'envoi sous bandes des journaux politiques adressés en Russie et en Pologne, de simples particuliers, est interdit d'une manière absolue. Les seuls journaux admis sont ceux dont l'abonnement est souscrit par l'intermédiaire des bureaux de poste russes. Les journaux non politiques peuvent être expédiés sous bandes

inertes à son côté. Raoul avait disparu. Brisée, anéantie, M^{lle} Hérol se jeta sur un fauteuil; elle resta longtemps immobile, comme accablée sous le poids de l'humiliation et de la douleur. Cruel châtiement de son orgueil! Elle, l'enfant gâtée, choyée, adulée, elle venait d'entendre — et de quelle bouche! — les plus poignantes vérités.

Etre ainsi jugée par Balmore et ne pouvoir interroger sa conscience sans s'avouer qu'il avait raison; reconnaître, au déchément de son cœur, que Raoul y occupait encore la plus large et la meilleure place, sentir qu'elle était pour lui un objet de pitié, qu'elle ne possédait plus son estime et que bientôt il n'aurait plus pour elle la moindre étincelle d'amour, c'était une leçon bien sévère. Pour la première fois de sa vie, notre frivole jeune fille descendit en elle-même et réfléchit sérieusement. Pour la première fois de sa vie elle se rendit compte de ses défauts, elle en conçut de l'effroi et elle résolut de s'en corriger.

Hélas! combien ne prenons-nous pas de bonnes résolutions que nous n'exécutons jamais! Nos impressions sont fugitives, notre faiblesse et notre apathie l'emportent sur notre raison. Aujourd'hui bien décidés à une réforme, demain nous n'y penserons plus ou nous n'aurons pas le courage de l'entreprendre. Ce qui nous semblait grave, essentiel, urgent quand nous étions sous l'empire d'une émotion vive, nous paraît d'une médiocre importance, une fois cette émotion dissipée ou affaiblie. Et nous reprendrons indolamment nos habitudes, surtout si personne n'est là pour réveiller notre énergie et affermir nos pas dans une voie meilleure.

en Russie et en Pologne, mais seulement à l'adresse d'une maison de librairie.

On s'occupe beaucoup à l'Observatoire, de la nouvelle comète découverte à Florence par M. Donati. Elle s'approche rapidement de la terre, et son diamètre s'accroît très-sensiblement. Elle est visible à l'œil nu dans les Pléiades et l'Orion. Sa queue, peu lumineuse, occupe 2 degrés astronomiques.

Sur l'invitation du ministère des travaux publics, les compagnies de chemins de fer s'occupent des moyens à employer pour prévenir, en même temps que les accidents de chemins de fer, les attaques qui pourraient être dirigées contre les voyageurs. On établirait le long de chaque voiture des marche-pieds garnis de balustrades qui permettraient aux gardiens ou à toute autre personne, dans un cas pressant, de circuler à l'extérieur du train en marche. De plus, on placerait dans chaque compartiment un goichet avec double rideau qui permettrait de donner l'alerte en cas de besoin.

On lit dans le *Phare de la Loire* :
La congrégation des Rites à Rome vient de prendre une décision qui fera grand plaisir aux marchands d'huile de Pétrole. Après avoir déclaré que l'huile d'olive, ou à défaut, les autres huiles végétales avaient été prescrites pour les cérémonies religieuses par les anciens canons, à cause de leur plus grande pureté et du symbolisme auquel se prête leur emploi, la congrégation autorise cependant l'emploi des huiles minérales quand les ressources de l'église ne permettent pas de se procurer de l'huile végétale.

Les évêques sont constitués juges de cette dérogation à la loi commune.

La décision de la congrégation des Rites n'a été prise qu'à la suite de l'élaboration d'un rapport volumineux rédigé par les hommes les plus compétents du clergé romain.

Il y a des personnes, les dames surtout, qui se montrent très contrariées de ces excroissances qu'on nomme verrues ou plus vulgairement *poireaux*, à ce point qu'une jeune fille a failli périr d'un suicide inspiré par un motif aussi futile.

Il n'est pourtant pas difficile de s'en débarrasser, et voici un procédé fort simple que nous avons vu employer avec le plus complet succès par le docteur Lisfranc à l'hospice de la Pitié et dans sa pratique journalière.

Lisfranc faisait plonger dans une forte dissolution de savon noir la partie sur laquelle se développait une verrue.

Cette dissolution produit sur la verrue une cautérisation légère à sa superficie. On enlève tous les jours l'écharre qui couvre la surface de l'excroissance, et par ce procédé si simple on obtient une entière guérison.

Il faut bien se garder de faire usage de l'acide sulfurique (huile de vitriol), c'est un agent très irritant et qui enflamme les verrues, au lieu de les guérir.

Nous avons plusieurs fois vu le docteur Lisfranc dans la nécessité de faire l'amputation de doigts dont on avait cautérisé des verrues avec l'acide sulfurique.

LE PARTHENON DE L'HISTOIRE.

Sans aucune interruption LE PARTHENON DE

Et Valérie était sans guide, sans conseil, sans appui, d'un caractère nonchalant et d'un esprit superficiel!

Tout à coup au milieu de son morne abattement, elle se rappela que le notaire allait venir. D'un bond, elle s'élança devant une glace. Ses yeux gonflés portaient la trace de ses larmes, elle était pâle à faire peur, et elle avait la figure tout altérée. Que répondre à son fiancé quand il lui en demanderait la raison? comment causer avec lui dans un moment pareil? Elle sonna et chargea sa femme de chambre d'aller prévenir M. Maujardin qu'elle ne pouvait le recevoir en l'absence de son père.

« S'il demande de mes nouvelles, ajouta Valérie, vous direz que j'ai la migraine. »

Puis elle s'enferma. Céline alla frapper à sa porte; elle refusa d'ouvrir, disant: « Je suis au lit et j'ai besoin de tranquillité. » Elle eut beaucoup de peine à s'endormir. Dès qu'un léger assoupissement lui ferma les yeux, des rêves sinistres lui montraient Raoul Balmore, l'œil enflammé de courroux, la lèvre plissée par un sourire méprisant, et elle s'éveillait en sursaut. A la fin pourtant, la fatigue l'emporta; elle tomba dans un profond sommeil, dont elle ne sortit qu'au grand jour. La scène de la veille se présentait bientôt à son esprit, mais sous des couleurs déjà fort affaiblies. Elle y songea sans frémir; elle vit dans les sanglants reproches de Balmore l'emportement des exagérations de l'amour malheureux et jaloux. Elle pleura le lieutenant et, pour apaiser sa conscience, elle arrêta ses pensées sur le bonheur de Léonce et de Claire, qui lui devaient de ne pas être séparés.

La suite au prochain numéro.

L'HISTOIRE poursuit la publication de ses six volumes.

L'avance considérable de planches gravées que possèdent les éditeurs de cette vaste entreprise avant de mettre en vente la première livraison leur a permis de continuer leurs travaux sans aucune précipitation préjudiciable à la beauté de l'œuvre.

C'est ainsi, du reste, que devraient toujours se traiter les ouvrages publiés par fascicules. Les livraisons n^{os} 41 et 42 qui viennent de paraître témoignent de la vérité de notre observation.

Ces deux livraisons renferment : Le chêne, tête de chapitre ; — Portrait de M^{me} de Thianges, Amours curieux, fleuron ; — Vue de Paris, tête de chapitre ; — Portrait de M^{me} Roland, palmes et couronne, fleuron ; — Vue du Louvre, tête de chapitre ; — Portrait de Catherine de Médicis ; — Fleur de lys, fleuron ; — Croix pectorale de monarque ; — Masse d'armes, encier, djérid, arquebuse persuaise, casque ; — Ancienne voiture de tzar ; — Voiture de patriarche ; — Costumes de boyard et de fille de boyard au dix-septième siècle ; — Costume de tzar et de tzarine au dix-septième siècle ; — Le trône d'argent ; — Flacon en porcelaine du tzarevitch Jean Ivanovitch ; — Assiette du tzar Alexis Mikhaelovitch ; — Lampe grecque, fleuron ; — Vue du château de Pétrouitch, tête de chapitre ; — Chemins vicinaux ; — Fiacre d'hiver ; Cathédrale de la Vierge.

Cet avis est donné à tous nos abonnés souscripteurs à cette publication et particulièrement à ceux qui ne le sont pas encore.

JURISPRUDENCE USUELLE.

Billets de banque mis dans une lettre non déclarée ni chargée. — Recommandation faite à un tiers de faire charger cette lettre.

Il y a contravention à transmettre par la poste une lettre contenant des billets de banque, lorsque cette lettre n'est ni déclarée ni chargée, même dans le cas où le poids n'excède pas dix grammes, deux timbres-poste de vingt centimes ont été appliqués sur l'enveloppe.

L'expéditeur est coupable, malgré la circonstance qu'il aurait remis la lettre à un tiers (dans l'espèce, la fille de son contre-maitre), avec recommandation de la faire charger au bureau de poste, recommandation non exécutée par ouï.

(Dans l'espèce, cette allégation a été confirmée à l'audience par la déposition de la jeune fille, qui avait été entendue sous la foi de serment.)

Le fait ayant le caractère d'une contravention, il n'y a pas lieu d'examiner la question de bonne ou de mauvaise foi.

(Cour impériale de Metz, arrêt du 11 mai 1864. Le Tribunal correctionnel de Metz avait acquitté l'expéditeur de la lettre.)

Un arrêt de la même cour (20 janvier 1864) avait posé les mêmes principes.

Les mouches, pendant les chaleurs, sont en certains endroits, un véritable fléau. Voici les moyens de s'en débarrasser. Il s'agit de répandre dans les appartements, dans les étables, etc., de la fumée de feuilles de courges séchées et brûlées sur des charbons ardents. Les mouches abandonnent aussitôt les lieux ; celles qui restent meurent. Si l'on a des oiseaux et des animaux domestiques, il faut les sortir avant la fumigation, et s'éloigner soi-même, pour éviter les maux de tête.

Pour garantir des mouches quelque partie d'un appartement on n'a qu'à employer l'huile de laurier, dont ces insectes ne peuvent supporter l'odeur. Depuis longtemps les bouchers de Gand en frottent dans ce but, avec un grand succès, les fenêtres de leurs étaux. Les meubles, les tableaux, etc., se lavent avec de l'eau dans laquelle on a fait infuser de l'ail pendant quatre ou cinq jours.

On lave les animaux avec une infusion de l'une des plantes suivantes, à laquelle on ajoute un peu d'huile et de vinaigre : jusquiames, pointes tendres de bouleau, sureau, ail, feuilles de courge, chanvre, laurier, tabac, noyer, absinthe, cassis, coquelicot, fiel de boeuf, rhue, encens. On baigne avec cette infusion les endroits que les mouches ont le plus attaqués, et l'on répète l'opération aussi souvent que cela est nécessaire.

Le n^o 18 de l'Autographe contient des lettres de : S. M. le roi d'Espagne, — Sénard, — le baron des Adrets, — Bossuet, — Buckingham, le comte Joseph de Meistre, — Sophie Gay, Dupont de l'Éure, — Vauquelin, — Brillat-Savarin, — Billault, Beaumarchais, — Goethe, — Pierre Corneille, — Thomas Corneille, Danton jeune (un quatrain et trois charges), — Decamps (une lettre et deux dessins), — Alexandre Dumas père, — Victor Hugo, Latude, — Michelet, — Louis XVIII, — Louis XVI, — le comte d'Artois, etc., etc., etc.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS. Séance du 14 août 1864. 11 Versements, dont 3 nouveaux 2061 » 4 Remboursements, dont 2 pour solde 1016 44 Pour la chronique locale : A. LATYOU.

Départements.

Le bruit court qu'un immense incendie dévore Limoges depuis trois jours. Nous n'avons encore aucun détail au sujet de cette catastrophe. Nous tiendrons nos lecteurs au courant.

On écrit de Gaillac (Aveyron) : « Samedi, 6 du courant, vers sept heures du soir, un violent orage a éclaté sur notre village ; aux premiers coups de tonnerre, la foudre est tombée sur un grand peuplier qui a servi de paratonnerre à la maison voisine appartenant à M. B... et qui s'est trouvé subitement éparpillé du haut en bas, les débris ayant été lancés à droite et à gauche. Quelques personnes du village ont été un peu étourdiées par le fluide électrique, mais il n'en est pas résulté d'accident. Des enfants qui étaient occupés à garder des bestiaux non loin de l'arbre frappé s'étaient heureusement retirés quelques minutes auparavant. »

Le fait est bon à citer, malgré son peu d'importance, comme une nouvelle preuve du danger que l'on court en s'abritant sous les arbres pendant les orages.

Pour la chronique départementale : A. LATYOU.

Nouvelles Étrangères

PRUSSE.

Avant-hier, 6 août, le roi a passé en revue le 18^e régiment et le 2^e bataillon du 3^e d'infanterie, rangés en bataille dans la rue des Goths (Gothengade). Chrétien IX a été accueilli, avec un hurrah neuf fois répété, par ces troupes qui ont pris part aux combats de Missund, de Dybbol et d'Alsen. Le roi a remercié ces soldats de la bravoure qu'ils avaient déployée en face de l'ennemi et de la discipline dont ils avaient fait preuve durant la campagne.

Hier, a eu lieu un accident dont les suites pouvaient être fâcheuses. L'essieu de la voiture dans laquelle se trouvaient le roi, le prince royal et le prince Valdemar, au moment où ils allaient visiter le bazar de store Ravnborg, se rompit et la famille royale dut continuer sa course à pied. Heureusement ni le roi ni les princes n'ont été blessés.

ESPAGNE.

On mande de Madrid que le général Prim, l'ancien commandant en chef de l'armée espagnole au Mexique, vient d'être interné à Oviédo. La mesure dont le général est l'objet, se rattacherait, dit-on, au complot militaire dont il a été parlé ces jours derniers.

TURQUIE.

Les lettres de Constantinople du 3, annoncent qu'à la suite des réclamations faites par l'ambassadeur d'Angleterre et par le ministre des États Suisses, la Porte a autorisé la continuation des publications de controverse religieuse et de livres protestants pourvu que le Coran n'y fût pas insulté. Les tores convertis seront cependant internés à Carpouth. En outre des batteries pour la défense du détroit, le Sultan fait élever une ligne de forteresses sur les frontières de la Grèce et sur celles du Monténégro.

Pologne.

Les avis de Varsovie constatent qu'on fait de grands préparatifs dans cette ville pour la réception de l'Empereur Alexandre. On s'attend à la levée de l'état de siège et à une amnistie. On parle d'une entrevue des souverains du Nord. Le grand-duc Alexis, fils du czar, a passé à Vlambourg, se rendant à St-Petersbourg.

BELGIQUE.

Bruxelles, 10 août, soir.

Résultat général des élections : Les libéraux ont gagné 7 voix et en ont perdu 3, sauf erreur. Les élections de Louvain sont contestables ; il y a 150 bulletins irréguliers.

La majorité des libéraux, à la chambre, serait de 63 contre 53.

Des scènes regrettables se sont produites, jeudi soir, à Bruxelles, après que furent connus les résultats généraux de la journée électorale. Un rassemblement considérable s'est formé rue des Ursulines et rue du Poignon, devant l'établissement des Jésuites. Là, des cris menaçants ont été proférés. Au milieu du tumulte dominaient surtout les cris : « A bas la calotte ! A bas les Jésuites ! »

La police étant intervenue pour dissiper le rassemblement, qui prenait un caractère passablement accentué, un grand nombre de jeunes gens ont fait résistance. Le commissaire de police a reçu à la tête un coup de pierre qui l'a assez sérieusement blessé. Une quinzaine des plus turbulents d'entre les perturbateurs ont été arrêtés et conduits le lendemain, chez le juge d'instruction, par la gendarmerie, pour être interrogés.

L'Unità Italiana, du 13, donne les nouvelles suivantes de Caprera, du 9 :

Par des raisons de santé, le général Garibaldi a donné sa démission du Grand-Orient de la franc-maçonnerie italienne et des fonctions de grand-maître du Grand-Orient de Palerme.

Pour extrait : A. LATYOU.

Paris

Paris, 16 août.

C'est, on le sait, samedi 20 août, qu'aura lieu à Versailles la fête en l'honneur de François-I^{er}. Leurs Majestés Impériales et le roi d'Espagne arriveront au Palais vers une heure, visiteront le Musée historique et verront jouer les grandes eaux. Après le dîner, qui aura lieu dans le grand salon, la Cour assistera à la représentation de Psyché. La salle sera éclairée par 1,200 becs de gaz et 2,000 bougies. M^{lle} Favart remplira le rôle de Psyché.

La mise en scène de la pièce sera splendide. M^{lle} Fonta dansera un pas nouveau dans le prologue. Le divertissement des Saisons sera accompagné d'une danse de M^{lle} Mourawieff.

Après le spectacle, la Cour se rendra dans le parc par l'escalier qui précède le bassin de Latone, pour assister au feu d'artifice qui sera tiré entre le bassin du Char d'Apollon et le grand canal. Le parc et le tapis vert seront brillamment illuminés. La fête se terminera par un souper servi dans la galerie des Glaces. Il y aura 160 couverts.

La statue de Tronchet vient d'être placée sur son piédestal, sous le péryptère du palais d'Osay du côté de la rue de Lille.

On annonce positivement que l'Hôtel des Postes va être transféré dans le quartier de la Madelaine.

Le prince Humbert n'est attendu à Paris que dans les premiers jours de septembre.

Nous croyons savoir que le conseil d'Etat s'est prononcé pour la suppression de l'intérêt légal en matière civile, mais la loi de 1807 subsisterait quant aux engagements commerciaux. L'intérêt étant limité à 6 0/0.

Le prince de Galles héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, est attendu à Paris du 25 au 30 de ce mois. Il traversera la France pour se rendre à Copenhague.

On assure que M. Nélaton se dispose à partir pour Caprera, mandé par Garibaldi, dont la santé donne de nouveau des inquiétudes.

Dans un banquet offert à Lord-Palmerston à Bradford l'honorable ministre a insisté sur l'avantage des bons rapports de l'Angleterre avec la France. Les deux pays, a-t-il dit, ont à gagner aussi bien à l'union politique qu'à la bienveillance commerciale.

Il se forme, à Paris et à Londres, une compagnie dans le but d'exécuter un réseau de chemins de fer au Mexique.

C'était en 1777, Joseph II Empereur d'Allemagne, était venu incognito à Paris sous le nom de comte de Falkenstein. Un matin le bruit court qu'il doit aller au Palais Royal. Tout le monde y va ; mais lui qui s'en doute et qui n'aime pas la foule, au lieu d'entrer dans le palais, entre au café de la Régence, que les habitués avaient déserté ce matin-là.

Ah ! monsieur, lui dit la limonadière, soyez le bien venu ; si vous n'étiez arrivé l'on n'aurait pas de toute la matinée ; ce maudit Empereur en est cause, il nous vole toutes nos pratiques.

Avez-vous vu cet Empereur demanda Joseph II.

Ma foi ! non, et franchement je voudrais bien le voir, répondit la limonadière ; mais il se fait trop attendre, je n'ai pas de temps à perdre.

Quand Joseph II eut fini de boire son café, il se leva, s'approcha du comptoir et jeta un double louis.

Oh ! la belle pièce, dit la limonadière, c'est la figure de notre bon roi Louis XVI.

Oui, madame, et quant à celle de l'Empereur la voici. — Et souriant, il salua et sortit.

Pour extrait : A. LATYOU.

LE DUEL EN ITALIE

On écrit de Turin, 11 août :

Le ministre de grâce et justice d'Italie vient d'adresser aux procureurs généraux une circulaire, pour leur prescrire de poursuivre les duels avec la promptitude, l'activité et l'indépendance dont ils font preuve en procédant contre les autres délits. « Le duel, dit le ministre, indépendamment des blessures et des meurtres qu'il occasionne souvent, en plongeant les familles dans le deuil, est par lui-même l'acte qui répugne le plus à la civilisation de notre époque, en même temps qu'il constitue la plus flagrante usurpation de l'autorité publique. »

M. Pisanelli ajoute que le gouvernement qui doit le moins tolérer le duel est le gouvernement constitutionnel parce que ce gouvernement est le régime de la loi appliquée à tous et dans tous les cas.

LES INSECTES NUISIBLES.

La vigne est la victime de plusieurs insectes dont les ravages sont successifs, et que cependant on confond souvent les uns avec les autres. C'est cette confusion qui est un des grands obstacles de la destruction des insectes, parce qu'on ne saisit pas à propos le temps le plus opportun. Nous croyons donc faire une œuvre utile en rappelant brièvement les espèces principales, sur lesquelles d'ailleurs les naturalistes ne semblent pas parfaitement d'accord.

Un insecte qui ravage la vigne pendant toute l'année, et à qui l'on attribue les méfaits de plusieurs de ses confrères, est l'eumolpe de la vigne, généralement connu sous le nom d'écrivain. Ce nom lui vient de la trace irrégulière qu'il laisse sur la feuille, et dans laquelle on a voulu voir des imitations de l'écriture. L'écrivain entame aussi l'écorce du sarment. En réalité, le plus grand mal qu'il commette, consiste à mettre à nu le pépin du raisin, et à faire dessécher le fruit lorsqu'il quitte la feuille pour la grappe. Les mœurs de cet insecte sont peu connues. Le seul moyen de le détruire est de l'écraser quand on peut le saisir.

Dans quelques localités, on lui donne à tort le nom de gribouri, qui appartient à une sorte de charaçon.

Celui-ci, qu'on nomme aussi perdrix, perti, perd-tout, fait réellement beaucoup de mal. Au commencement de la saison, pendant la nuit, il monte sur les sarments et coupe le bourgeon, d'où lui est venu son nom de gribouri, corruption de grippebourre, c'est à dire qui détruit l'œil ou la bourre, on a conseillé, pour le détruire, de répandre au pied du cep de la saie ou de la cendre, ou bien de planter des fèves entre les vignes. Ces moyens sont insuffisants, d'après l'expérience. Le plus simple est de chercher l'animal et de l'écraser. C'est le seul qui ait réussi jusqu'à présent. Pendant le jour, l'insecte se réfugie au pied des cep, où il faut le poursuivre dès qu'on s'aperçoit de sa présence par ses ravages.

Quand le pampre est développé, un nouvel ennemi surgit. Les naturalistes le nomment atelabe vert, berman vert ; mais il est plus connu sous les noms d'urbec, de rouleur, de coigniau, d'instrumentier, d'albène, d'albià, etc. Il roule avec beaucoup d'art les feuilles de la vigne et y dépose ses œufs. Il faut ramasser toutes les feuilles roulées et les brûler. Après le mois de juin, on ne le trouve plus.

La vigne en fleur a affaire à un autre insecte d'autant plus dangereux qu'il a deux générations par an : l'une au printemps, contre la fleur, et l'autre à l'automne, contre le fruit. C'est la larve de la teigne de la vigne. On l'appelle tour à tour ver coquin, ver rouge, ver de la vigne, ver de la vendange, mazar, etc. Il s'attache particulièrement à la grappe, soit en fleur, soit en fruit. Son existence paraît favorisée par, les temps humides et froids. Il est difficile à saisir, parce qu'au moindre mouvement il se laisse tomber et disparaît sous la terre.

Nous rencontrons en été le grand destructeur de la vigne, qui a désespéré pendant de longues années les viticulteurs de la Bourgogne et du sud-est de la France ; c'est la larve de la pyrale, qui dévore les feuilles de la vigne au point de dépouiller complètement les plantes.

Le savant naturaliste Andouin a consacré à cet insecte des études intéressantes. On avait d'abord recommandé la destruction des feuilles sur lesquelles les œufs sont disposés en plaques.

Depuis lors, des instructions de l'autorité ont fait connaître des procédés plus efficaces, notamment l'emploi de l'eau chaude.

On connaît encore un autre insecte nommé l'hytolome de la vigne, qui dépose ses œufs sur les sarments. On le détruit au moment de la taille. Ces chenilles sont dangereuses à l'époque du débouillage.

En résumé, nous donnons ici une nouvelle preuve qu'il ne suffit pas de deux ou trois opérations pour soigner la vigne ; il faut une attention assidue, de fréquentes visites et des recherches actives quand on reconnaît les ravages des insectes.

(Moniteur Vitiicole) Louis TAVERNIER.

EMPOISONNEMENTS ACCIDENTELS

Les empoisonnements accidentels survenus en grand nombre dans ces derniers temps ont donné lieu à la rédaction de l'instruction suivante relative à ceux qui se présentent le plus ordinairement. Les moyens indiqués doivent être employés en attendant le médecin, qu'il faut mander en toute hâte.

1^o Empoisonnement par les acides sulfurique (vitriol) nitrique (eau forte ou seconde), phosphorique, oxalique (sel d'oseille) acétique, prussique, (bleu de Prusse), hydrochlorique. — Faire prendre en très grande quantité de l'eau de savon, de l'eau coupée avec du lait, de l'eau pure, faite d'autre chose, tiède ou froide, surtout de l'eau magnésienne, si l'on peut s'en procurer avec promptitude. La craie

qui se trouve à la portée de tout le monde est un moyen précieux, délayée dans l'eau.

2° Préparations arsénicales. — Administrer de grandes quantités d'eau tiède, chatouiller le gosier à l'aide d'une plume ou du doigt pour provoquer les vomissements, puis insister sur l'eau miellée ou même l'eau sucrée.

3° Préparations cuivrées. — La substance la plus efficace est le blanc d'œuf en dissolution dans l'eau; insister sur ce moyen tout en provoquant des vomissements.

4° Préparations de plomb et de zinc; s'attacher à faire vomir, administrer en abondance de l'eau, en boisson et, si l'on peut, une solution étendue de magnésie sel d'Epsom ou eau de sedlitz.

5° Préparations mercurielles. — Le blanc d'œuf bien battu avec l'eau ordinaire, à faire prendre le plus possible, provoque les vomissements.

6° Sels d'argent (la pierre infernale en dissolution ou solide par exemple). — Boissons abondantes d'eau légèrement salée; plus tard, boissons mucilagineuses, comme eau de graine de lin, de guimauve, etc.

7° Préparations antimoniées. — S'il y a vomissement, ainsi que cela arrive le plus souvent, donner eau tiède en abondance. S'il n'y a pas de vomissements, faites prendre la décoction de thé et non point l'infusion.

8° Cantharides. — Administrer en Boissons et en lavements l'huile d'olive, de noix, de lin; un peu plus tard, boissons mucilagineuses.

9° Narcotiques, narcotico acres, laudanum, pavot, cigue, pomme épineuse, belladone, laurier, tabac, digitale, etc. — Tachez de faire vomir d'abord, puis administrer successivement eau vinaigrée, décoction légère de café, boissons adoucissantes.

10° Champignons. — Faites vomir d'abord, puis faites des frictions sur le ventre.

11° Moules, huîtres. — Faites vomir, puis faites prendre quelques morceaux de sucre blanc, arrosés de quelques gouttes d'éther; comme boisson, s'en tenir exclusivement à l'eau vinaigrée étendue.

12° Seigle ergoté. — Limonade au citron un peu forte; frictions générales et soutenues.

13° Huile de croton et de ricin. — Faites boire de l'huile d'olive, de noix, d'amandes douce; plus tard lait, eau de guimauve.

14° Verre pilé. — Faire manger abondamment une substance solide, comme pain, viande; provoquer ensuite les vomissements; après avoir fait vomir, donner en abondance du lait ou une boisson adoucissante.

La perte des bestiaux utiles, dit la *Gazette du village*, est une des plus grandes que l'on ait à déplorer dans les incendies qui désolent les communes rurales; une telle perte résulte ordinairement de la difficulté de faire sortir du bâtiment en flammes les animaux qui s'y trouvent et que l'épouvante rend indociles. Un officier des sapeurs-pompiers a proposé un moyen de vaincre la résistance de ces animaux: ce moyen consiste à leur couvrir les yeux d'un capuchon. L'expérience prouve, en effet, qu'en les privant ainsi momentanément de la vue, ils se laissent conduire facilement où l'on veut.

Par suite d'une convention insérée au *Moniteur*, des envois de fonds pourront être

faits par la voie de la poste, tant de la France et de l'Algérie pour le royaume d'Italie, que du royaume d'Italie pour la France et l'Algérie.

Ces envois s'effectueront au moyen de mandats spéciaux dits *mandats d'articles d'argent sur l'étranger*, tirés par des bureaux de l'administration des postes de France sur des bureaux de l'administration des postes d'Italie, et réciproquement.

La propriété de ces mandats sera transmissible par voie d'endossement.

Aucun mandat ne pourra excéder la somme de 200 francs.

Il sera perçu, sur chaque envoi de fonds effectué en vertu de l'article précédent, une taxe de 20 centimes par 10 francs ou fraction de 10 francs, laquelle taxe devra toujours être payée par l'expéditeur.

Dans une de ses dernières canseries agricoles, le *Petit Journal* s'élève contre ceux qui prétendent que le hérisson est un animal nuisible.

La science, dit-il, a démontré que cette petite bête ne grimpe pas sur les arbres pour dévorer leurs produits, qu'elle était le plus mortel ennemi de la vipère, recherchée et dévorée par elle avec avidité; mais ça ne fait rien, tant pis pour le hérisson! On le chassera, on le tuera, on l'exterminera. Et, disons-le, on s'en acquitte à merveille. On en a tué, l'année dernière, 537 dans la seule forêt de Compiègne, 537! Les autres forêts de l'Etat et les pauvres préjugés des populations, encore corroborés par les mesures officielles, ont bien dû fournir leur contingent.

Tout ceci est passablement regrettable, pour ne pas dire davantage, car si vous voulez savoir de quels immenses services nous est le hérisson qu'on lise l'expérience suivante faite l'année dernière par M. Lenz:

« Le 30 août, dit-il, j'introduis une grosse vipère dans une caisse où un hérisson allait tranquillement ses petits. Je m'étais assuré que cette vipère ne manquait pas de venin, car elle avait, deux jours avant, tué un oiseau en peu de minutes. Le hérisson sentit bientôt la vipère (il se dirige par l'odorat plutôt que par la vue) se leva de sa litière, s'approcha sans précaution la flaira depuis la queue jusqu'à la tête et surtout à la gueule, sans doute parce qu'il y sentait la chair.

La vipère commença à siffler et mordit plusieurs fois le hérisson aux lèvres et au museau; celui-ci, sans s'éloigner, se lécha et reçut une forte morsure à la langue. Sans s'en inquiéter, il continua à flairer la vipère et la toucha même avec ses dents, mais sans mordre. Enfin, il saisit la tête, la broya avec ses crochets et la glande à venin, malgré les contorsions du serpent, qu'il dévora jusqu'à la moitié; après quoi il retourna allaiter ses petits.

Le soir il acheva de manger la vipère commencée et en dévora une autre petite. Le jour suivant, il consuma trois jeunes vipères et demeura, ainsi que ses petits, en parfaite santé. On ne remarquait ni enflure, ni rien de particulier à l'endroit où il avait été mordu. Ce hérisson a souffert depuis, dévoré des vipères, et toujours en commençant par leur broyer la tête, ce qu'il ne faisait pas pour les serpents non venimeux.

Or le hérisson habite volontiers les localités où les vipères et d'autres serpents abondent.

Il ne s'agit donc plus que de savoir auquel des deux on doit donner la préférence.

USAGE DES FRUITS.

Parmi les préjugés à détruire, il en est un qui consiste à croire que l'usage des fruits est nuisible à la santé. Or les fruits sont, au contraire, un des aliments les plus sains et les mieux appropriés aux différents âges de la vie. Ils présentent à l'estomac une nourriture légère, de facile digestion, et qui produit un chyle parfaitement utile aux fonctions du corps humain.

Les fruits bien mûrs, mangés avec du pain, sont peut-être le plus sain des aliments et même ils peuvent entretenir la force du tempérament.

Parmi les fruits qu'on peut manger avec excès, sans être incommodé, nous pouvons citer les raisins, les cerises et les groseilles, pourvu toutefois qu'ils soient parfaitement mûrs.

Ce qui peut être dangereux, c'est de prendre une grande quantité de fruits lorsqu'on a l'estomac déjà chargé de viandes ou d'autres aliments.

On remédie à l'espèce de relâchement que peuvent causer certains fruits, tels que les melons, les pêches, les abricots, en buvant un peu de vin après en avoir mangé.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Dernières Nouvelles.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE

(Moniteur du 17 août.)

Nominations de magistrats consulaires. Décret qui convoque les électeurs de la 4^e circonscription du Pas-de-Calais, pour les 11 et 12 septembre.

Promotions et nominations dans la légion d'honneur. Nomination d'un écuyer commandant dans la maison de l'Empereur.

Nous lisons dans le *Constitutionnel*:

Jamais la fête nationale du 15 août n'a été plus belle ni célébrée avec plus d'éclat que dans la journée d'hier: un temps splendide avait favorisé depuis plusieurs jours les désirs d'une immense partie de la population de nos départements qui était venue assister à cette fête. L'affluence des étrangers était également considérable. Le soir, les illuminations de la grande avenue des Champs-Élysées et surtout de la place de la Concorde offraient un coup-d'œil féerique.

L'Empereur et l'Impératrice sont sortis en voiture découverte, sans escorte, et se sont dirigés vers les centres les plus animés des divertissements populaires. Partout sur leur passage, le peuple a fait entendre les acclamations les plus chaleureuses et les plus sympathiques. Vers huit heures, l'Empereur, l'Impératrice et le Prince Impérial ont paru au balcon des Tuileries, au moment où les portes du jardin réservé étaient ouvertes au public, et alors ont éclaté les manifestations les plus enthousiastes.

Plus tard, entre neuf heures et demie et dix heures, l'Empereur et l'Impératrice ont parcouru à pied la grande avenue des Champs-Élysées au milieu d'une foule profondément respectueuse et empressée.

Aucun incident fâcheux n'est venue troubler cette magnifique journée. L. BONIFACE.

AVIS

Les Eaux de seltz et les limonades gazeuses composent pour l'été une boisson aussi rafraîchissante qu'hygiénique. Nous recommandons particulièrement aux personnes qui en font usage les produits sortant de la fabrique de M. DUC pharmacien de notre ville. M. Duc prépare ses Eaux gazeuses à l'aide d'appareils ingénieux, disposés de manière à donner à ses produits une perfection complète. Au moyen de conduits et de tuyaux placés à cet effet, les Eaux gazeuses de M. Duc s'épurent parfaitement, se dégagent de tout mélange d'acide sulfurique et d'hydrogène, et restent saturés d'acide carbonique. Ces résultats ne peuvent être obtenus qu'avec beaucoup de soins et d'intelligence. — Les nouveaux vases syphons de M. Duc réunissent toutes les conditions du genre, ils sont préférables aux bouteilles où, malgré les précautions prises, entrent souvent des parties d'acide carbonique.

BULLETTIN COMMERCIAL.

VINS ET SPIRITUEUX.

Les affaires suivent toujours la même ornière, on va au jour le jour très-rigoureusement et l'on ne veut pas se préoccuper des besoins du lendemain, besoins qui ne se traquent que par quelques demandes des maisons de débit. Les prix restent immuables; hausse continue sur les produits du Roussillon.

Les spiritueux ont présenté un mouvement de hausse de 1 fr.; les prix sont assez fermement tenus. Les nouvelles des contrées betteravières ne sont pas étrangères à cette fermeté des cours.

Même néant d'affaires en eaux-de-vie, et il ne faut pas compter que cet état de choses prenne fin avant six semaines ou deux mois, à moins, ce qui est bien improbable, que des demandes d'arriver de l'étranger; mais partout les stocks regorgent.

Les houblons ont triomphé des insectes et ne se trouvent généralement pas trop mal de la forte chaleur; on compte sur une qualité de choix, et la brasserie dispose ses travaux en conséquence.

H. Hennequin. Moniteur vinicole.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

- 14 août Palame (Pierre-Paul), rue du Pot.
- 14 — Pons (Louis), aux Durands.
- 16 — Garrigou (Marie), à Toulouseque.

Décès.

- 15 — Lacroix (Marie), 14 mois, rue Dainès.
- 16 — Delpech (Joseph), tapissier 64 ans, (hospice).
- 16 — Vigier (Michel), sans profession, 74 ans, (hospice).
- 16 — Delcrois (Jean-Baptiste), 47 mois, rue Fénelon.
- 16 — Tardieu (Joachim), 6 mois, rue du Portail-au-Vent.
- 17 — Combalbert (Pierre), charcutier, 57 ans, citadelle.
- 17 — Bru (Maurice), sans profession, 70 ans, (hospice).

BULLETTIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

au comptant:	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
16 août 1864.			
3 pour 100	66 40	>	>
3 p. %, emprunt de 1864.	66 45	>	>
4 1/2 pour 100	95 00	>	>
17 août.			
3 pour 100	66 35	>	>
4 1/2 pour 100	94 50	>	>

Pour tous les articles et extraits non signés: A. LAYTOU.

Trois mois 16 fr. LE TEMPS Six mois 32 fr.

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Rédacteur en chef: A. NERFZTER

Bureaux, 40, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris.

Le journal le Temps vient de s'adjoindre et distribue gratuitement à ses souscripteurs

LE MAGASIN D'ÉDUCATION ET DE RÉCRÉATION

ENCYCLOPÉDIE ILLUSTRÉE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Ce splendide Recueil, publié sous la direction de MM. J. MACÉ, auteur de l'*Histoire d'une bouchée de pain*, et P.-J. STAHL, avec la collaboration des écrivains les plus distingués, membres de l'Institut, professeurs, etc., est le plus beau journal d'éducation qui ait jamais paru. En se l'adjoignant, le Temps devient, par excellence, le journal de la famille. Le *Magasin d'éducation et de récréation* paraît tous les quinze jours, par livraisons de deux feuilles magnifiquement illustrées. Pour recevoir sans aucun frais le Journal d'éducation et de récréation, prendre un abonnement au journal LE TEMPS.



Eaux minérales de Miers

Par GRAMAT (Lot).

Ces eaux, placées sous la surveillance du gouvernement, sont les seules en France dans lesquelles le sulfate de soude joue un rôle véritablement thérapeutique; à ce titre, elles méritent une sérieuse attention. (Voyez docteur Durand-Fardel.) Digestives si on les boit à table dans le vin, laxatives avec deux ou trois verres à jeun, elles purgent doucement sans échauffer, sans provoquer de coliques si on en prend davantage. (Voyez docteur Lieutaud, médecin du roi et doyen de l'École de médecine.) Mais à quelque dose qu'on les prenne, elles sont essentiellement utiles contre les dyspepsies, les obstructions du foie et de la rate, les fièvres intermittentes rebelles, la jaunisse, la gravelle, le catarrhe de la vessie, la dysenterie, la constipation, la migraine, l'hydropisie, l'hystérie, les pâles couleurs, les pertes blanches et dans le traitement des fièvres typhoïdes. (Voyez *Gazette des Hôpitaux*.) — Enfin, de nombreuses expériences faites dans les hôpitaux de Paris, notamment à l'Hôtel-Dieu, à la Charité, à Necker, à Lariboisière, etc., et par le corps médical de la France, ont prouvé que l'Eau minérale de Miers est l'asote en France sulfatée sodique d'un effet vraiment efficace dans les maladies énoncées. (Voyez *France médicale, Union médicale*.)

DÉPÔT à CAHORS des EAUX, SELS et PASTILLES DIGESTIVES de MIERS

À la Pharmacie centrale VINEL, à la pharmacie MIRC et dans toutes les meilleures pharmacies du département. — Les FRÈRES CABANES, de Cahors, se chargent du transport des Eaux.

LA PULVERINE D'APPERT

le clarifiant le plus prompt, le plus énergique, le plus infallible. — 8 fr. le kilo pour 32 ou 64 pièces de vin (c'est 42 cent. 1/2 par hectolitre!) — par 5 kilos, franco et payable à 3 mois, à l'usine des CONSERVES ALIMENTAIRES, rue de la Mare, n° 75, à Paris.

GUÉRISON RADICALE des HERNIES

ou descentes, rendant inutiles les bandages et les pessaires, par la méthode de PIERRE SIMON. (Voir l'instruction qui sera envoyée franco aux personnes qui en feront la demande par lettres affranchies.) Ecrire à M. MIGNAL-SIMON, bandagiste herniaire aux HERBIERS (Vendée), genre et successeur, seul et unique élève de feu PIERRE SIMON. S'adresser aussi à la pharmacie BRIAND, aux HERBIERS (Vendée).

LIBRAIRIE BOURION

CLASSIQUE ET RELIGIEUSE, A CAHORS.

CATÉCHISME ET HEURES DE CAHORS

Grand assortiment de Registres dans tous les formats et de toute régleure. Abonnement à tous les journaux. — Commission en librairie. — Fournitures de bureau. — Papeterie.

TABLEAU DES DISTANCES

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'Arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX: 1 FRANC.

Chez M. Laytou, rue de la Mairie, 6, à Cahors.

LE PETIT J^oe

Rue de la Liberté, à Cahors.

ÉPICERIES COMESTIBLES | PORCELAINES CRISTAUX

CHOCOLAT

de SEUBE, aîné, de Bagnères-de-Luchon, de LOUIT, de MENIER, etc.

LAMPES ET HUILE DE PÉTROLE

LAMPE PERPETUELLE à l'HUILE de PÉTROLE, autorisée pour le sanctuaire. — 75 0/0 d'économie sur les anciennes veilleuses.

A LOUER

En totalité ou en partie, pour entrer en jouissance de suite, tout le second Étage, ainsi que le Magasin, Rez-de-Chaussée, Sous-sol, Ecurie, Remise, Cave et galetas de la maison de M. Roques, Boulevard Sud, en face la Colonne Fénelon, le tout propice pour tout commerce.

A VENDRE

Une jolie petite Voiture de promenade. Pour traiter, s'adresser à M. Camille Brand.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.